



Retour accord Déplacement Professionnel

Encore un acte manqué : depuis plus d'un ans la négociation a été ouverte pour ne pas aboutir vu le peu d'effort réaliser par une direction qui reste obtus sur des demandes assez simples

En effet si tous les syndicats s'accordent sur le principe de mettre par écrit des pratiques qui se font depuis de très nombreuses années.

Mais où les règles ne sont pas identiques d'un secteur à un autre.

Pour la CGT et les salariés rencontrés c'est bien la première préoccupation

Des règles claires pour toutes et tous avec de véritables avancées

Avec des compensations au vu des déplacements et fréquences

Au vu de la nouvelle convention de la métallurgie et des pratiques, il était pourtant facile de réaliser un accord qui aurait redonné un peu plus de sens et supérieur.

Mais la direction est restée sourde et se contente de peu (une bricole de plus de ce qui se fait !)

Elle s'est sans doute dit, que comme c'était la première fois que ce type d'accord était examiné et proposé aux syndicats nous dirions à l'unissons OUI

C'est un non qui en ressort., pas le fait de ne pas vouloir y aller mais simplement demander au vu des changements qui sont à venir pour grand nombre de salariés, vu la réorganisation (structure entreprise, convention collective ...)

Une clause dite d'expérimentation aurait pu être un préliminaire à la signature celui-ci a été refusé

Une clause de revoyure sur une année aurait été souhaitable mais la direction à préférer nous baguer ad vitam aeternam.

La CGT regrette que ces négociations engagées il y a un an n'aient pas permis d'aboutir à un accord supérieur